

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

<p>Modalité Session INTRA 100% présentiel</p> <p>Durée 2 jours - 14 heures</p> <p>Nombre de participants 4 minimum - 10 maximum</p> <p>Date et horaires A définir</p> <p>Lieu Dans vos locaux</p> <p>Tarif 1250,00 € TTC / session <i>Exonération de TVA en vertu de l'article 261-4-4^a du CGI</i></p> <p>Modalités et délais d'accès Information et commande : Aurélie GASNIER contact@agconseilqhse.fr 06.11.41.97.91 Planification sous 15 jours calendaires, selon disponibilité et hors instruction demandes de financement.</p> <p>Sanction de la formation Certificat SST valable 24 mois Attestation de fin de formation</p> <p>Modalités d'évaluation Evaluations sur cas concrets et questionnaire oral Critères de certification selon grille INRS</p> <p>Accessibilité Afin de garantir l'accessibilité de la formation pour tous, merci d'indiquer au plus tôt toute situation de handicap ou difficulté particulière susceptible de nécessiter un aménagement.</p>	<p>Public cible Toute personne souhaitant être capable de porter les premiers secours à une victime d'un accident du travail et contribuer à la prévention dans son entreprise.</p>
	<p>Prérequis Savoir lire et écrire la langue française</p>
	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s), dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques internes • Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise
	<p>Contenu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique de l'intervention du SST et rôle dans l'organisation des secours • Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention • Caractériser des risques professionnels dans les situations de travail • Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention • Protéger de façon adaptée • Examiner une victime • Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime • Secourir la victime de manière appropriée <ul style="list-style-type: none"> ✓ La victime saigne abondamment ✓ La victime s'étouffe ✓ La victime se plaint de malaise ✓ La victime se plaint de brûlures ✓ La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements ✓ La victime ne répond pas d'une plaie ne saignant pas abondamment ✓ La victime ne répond pas, mais elle respire ✓ La victime ne répond pas et ne respire pas
	<p>Moyens techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle équipée de chaises, tables et suffisamment grande pour la pratique - Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard - Plan d'intervention SST et Plan d'Action prévention INRS - Mannequins de secourisme et consommables : mannequins adulte/enfant/nourrisson - Coupe de tête, défibrillateur de formation et consommables, trousse de secours - Matériel de simulation et maquillage pour simulation des cas concrets - Masques, gants, gel hydroalcoolique fonction du protocole sanitaire en vigueur
	<p>Méthodes et moyens pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apports théoriques et pratiques via présentation, Plan d'intervention SST et Plan d'action prévention, démonstrations en temps réel, démonstrations commentées justifiées (méthode expositive, démonstrative, interrogative et participative) - Apprentissages et applications par le biais de mises en situations et ateliers d'apprentissage - Exercices d'application tout au long de la formation (quizz, étude de cas, jeux...) - Aide-mémoire de l'INRS remis à chaque participant
	<p>Moyens humains</p> <p>L'entité EI AURELIE GASNIER est habilitée par l'INRS pour dispenser la formation SST (habilitation disponible sur demande). Aurélie GASNIER, ingénieur en Génie de l'environnement et diplômée d'un Mastère Spécialisé en Management QSE. + de 10 ans d'expérience comme ingénieur HSE dans l'industrie, le bâtiment et le secteur tertiaire. Titulaire du certificat de « Formateur SST » INRS (certificat disponible sur demande) et à jour de ses compétences et engagée comme Sapeur-Pompier Volontaire depuis 01/2023.</p>

VERSION ACTUALISEE LE 20/05/2025